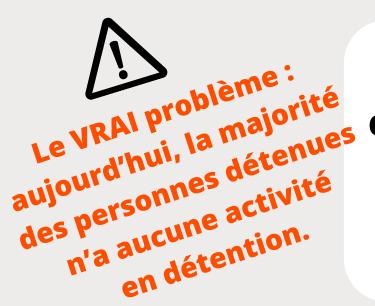
SPIP EN COLÈRE!

POUR RAPPEL !! L'article D414-3 du code pénitentiaire dispose que "des **activités** socioculturelles sont organisées dans chaque établissement pénitentiaire. Elles ont notamment pour objet de **développer les moyens d'expression, les connaissances et les aptitudes des personnes détenues".**

NON, les activités mises en place en détention <u>ne sont pas LUDIQUES.</u>



Les activités socio-culturelles sont tout aussi importantes que le travail, l'enseignement, les formations professionnelles et les activités sportives. Ce sont des activités <u>avec un sens</u>, permettant notamment de travailler les habilités sociales, de renouer avec le collectif, de travailler sur soi, de développer des compétences y compris psycho-sociales. Compétences essentielles pour un retour à la vie en société!



L'Administration pénitentiaire et par conséquent le SPIP, travaillent pour **défendre les intérêts de la société.**

OUI, nos missions sont respectueuses de tous les Français et des victimes.

Notre BUT : la prévention de la récidive Le BUT de ces activités : la prévention de la récidive



Il convient de rappeler que **la peine d'emprisonnement doit avoir du SENS.**Il est utopique de croire qu'enfermer une personne X année(s), en inactivité, permettra qu'elle conscientise ses actes et soit en capacité de réintégrer la société et de respecter le pacte social.

L'exécution de la peine doit permettre de diminuer le risque de récidive.

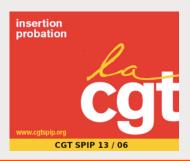
LA RÉINSERTION MENACÉE!

Le SPIP est en colère qu'une telle méconnaissance de nos fonctions persiste. Qu'une telle méconaissance du sens et de l'efficacité de la peine existe.

De telles mesures mettent en péril l'idée même de la réinsertion et le sens de nos métiers. Le SPIP c'est l'évaluation du risque de récidive et le travail sur ces facteurs de risque. C'est non pas aider la personne détenue, c'est l'accompagner à identifier les problématiques et à travailler pour se réinsérer dans la société loin des tribunaux.







Il est temps de faire société ensemble!

"On oublie que la prison est une periode transitoire de leur vie. Il y a toujours le cri "ah il faut augmenter les peines, durcir la répression", oui, mais il demeure que, sauf à tourner le dos à l'idéal républicain, la conception de la prison doit être, bien sûr, la sanction, mais aussi, l'amendement et la réinsertion. On ne peut pas dissocier les termes de l'équation, c'est impossible, ou alors ce sont des prison dépotoirs, dans lesquelles on jette des gens"

R. Badinter